

Règlement officiel Sila3vette X édition 2026

Règlement officiel Sila3Vette X édition 2026

Camigliatello Silano du 25 février au 1er mars

* mis à jour le 8 janvier 2026



Le règlement peut faire l'objet de mises à jour au plus tard sept jours avant le départ

P.1 CATÉGORIES DE COURSE :

1. Masculine
2. Féminine
3. Couple
4. Dog Adventure

P.2 LES TYPES DE COMPÉTITION

	Challenger sila3vette	Distances	Info	Type
1	Air	260	8522 m d+	Ultra professionnel
2	OVS 1947	100	5500 m d+	Ultra professionnel
3	Ultra	40	1280 m d+	Professionnel
4	Challenger	20	600 m d+	Semi-professionnel
5	Touriste	9	300 m d+	Tourist trekking

P.3 LES DISCIPLINES PROFESSIONNELLES SONT :

1. **À pied** (possibilité d'utiliser des raquettes)

2. **Fat Bike**, VTT PLUS* en option

3. **Ski de randonnée-alpinisme**

4. **Dog Adventure** en compagnie d'un chien

* À partir de l'édition 2021, nous avons également accordé une dérogation aux athlètes participant avec un VTT, à condition qu'il soit équipé de pneus version Plus. En cas d'arrivée ex æquo d'un VTT et d'un Fat Bike à l'arrivée, le podium est attribué au Fat Bike, qui est la discipline officielle. Dans l'organisation d'un classement, le VTT est récompensé s'il affiche un écart horaire d'au moins 60 minutes sur le Fat Bike. L'organisation récompensera certainement l'engagement de l'athlète.

P.4 LES DISTANCES :

À partir de 2022, les distances et les parcours de 260 km et 100 km sont considérés comme des courses extrêmes compétitives. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière à l'équipement et au matériel à emporter dans le sac à dos, qui sont obligatoires dès le départ. Il est strictement interdit et possible d'exclusion :

- 1) le participant n'a pas avec lui le matériel obligatoire au moment du départ
- 2) il ne sera pas possible de distribuer de manière autonome le long du parcours des sacs à dos, des sacs ou d'autres types de conteneurs contenant des vêtements de rechange, des vêtements ou autres. L'organisation se réserve le droit d'effectuer des contrôles le long du parcours.

Nous rappelons que les courses de 100 km et 260 km doivent être considérées comme des défis aventureux. Les participants doivent donc les considérer comme des courses sans assistance et prévoir d'être autonomes. L'organisation fera de son mieux sur le parcours.

Dans le cas où des prix spéciaux sponsorisés seraient présents, ils ne seront attribués qu'aux premiers arrivés ; ils seront attribués selon un barème choisi par le jury de la course qui tiendra compte non seulement du résultat, mais aussi des caractéristiques de l'athlète. Les courses de 40 km, 21 km et 9 km seront récompensées par des inscriptions gratuites ou des prix reçus des sponsors.

P.5 QUI PEUT PARTICIPER À LA SILA3VETTE

- 1) Athlètes inscrits auprès des fédérations
- 2) Les athlètes inscrits auprès d'organismes de promotion sportive reconnus par le CONI.
- 3) Athlètes ayant signé une déclaration de responsabilité
- 4) Tous les participants doivent obligatoirement être couverts par une assurance sportive
- 5) Les amateurs qui choisissent de vivre cette expérience en compagnie et dans la bonne humeur, et non les professionnels.
- 6) Toute personne accompagnée de son compagnon à quatre pattes

À partir de l'édition 2020, les participants doivent obligatoirement être inscrits auprès d'un organisme sportif ou d'une fédération. Ceux qui ne le sont pas peuvent demander à adhérer à l'ASD TMC360 Sport pour le secteur compétitif en achetant la carte directement sur le portail de l'événement. La carte est valable sur tout le territoire national, car elle est autorisée par l'organisme sportif Opes Italia.

Le participant doit être muni de :

Pour les 40 km, 100 km et 260 km, un certificat médical sportif est obligatoire.

Pour les courses de 21 km, un certificat de bonne santé est recommandé.

Pour les courses de 9 km, il est indispensable de signer la déclaration de cautionnement

Dans les cas autres que celui décrit au point 5, l'accès à l'événement ne sera pas autorisé. Les participants appartenant à des unités spéciales des carabiniers, de la police, de la brigade financière, des pompiers ou autres peuvent être exemptés après avoir signé le formulaire de décharge dédié.

La participation des athlètes handicapés est gratuite et ne peut être inscrite que dans la catégorie Tourist. La présence d'un entraîneur ou d'un accompagnateur est obligatoire.

P.6 BRÈVE DESCRIPTION :

Le lieu de rendez-vous des participants est le village de Camigliatello Silano, tandis que le départ de la course se fait au refuge appelé Stazione di Posta - Villaggio Sila3Vette, situé à Federici, à environ 800 mètres du centre du village. On monte vers les sommets les plus élevés du plateau de la Sila, puis on reste à une altitude moyenne comprise entre 1 400 mètres minimum et 1 900 mètres maximum. Les parcours tiennent compte des dénivélés en fonction de la catégorie dans laquelle le participant a décidé de concourir. Pour des raisons logistiques, le retour se fera toujours au refuge Stazione di Posta géré par l'association, ce qui est pratique pour regagner l'hébergement choisi. Au fil des ans, l'organisation a créé de nouveaux parcours et de nouvelles distances pour rendre l'aventure plus passionnante. La particularité de l'événement réside dans le vaste territoire concerné et les conditions météorologiques. Le participant doit faire preuve de bon sens et se conformer scrupuleusement aux directives dictées par l'organisation, en discutant et en acceptant également les suggestions du soutien mis à disposition par l'organisation.

Départs / fin de l'événement

L'horaire est fixé par l'organisation comme suit :

- 1) 260 km : départ le mercredi 25 février à 9h00
- 2) 100 km : départ vendredi 27 février à 18h00
- 3) Le 40 km débutera le vendredi 27 février à 18h00
- 4) Le 21 km débutera le vendredi 27 février à 18h00

- 5) Le 9 km débutera le samedi 28 février à 10h00
- 6) Dimanche 1er mars à 10h00 Remise des prix et salutations

Remarque : tous les inscrits à l'événement doivent obligatoirement participer au briefing qui se déroule en deux phases différentes :

- 1) En ligne sur la page Facebook officielle Sila3Vette Winter Challanger . Les dates des réunions seront communiquées aux participants sur les canaux officiels. Les absents pourront regarder la vidéo enregistrée qui restera sur la page Facebook de l'événement
 - 2) Avant le départ de la course, uniquement si des mises à jour ou des informations de dernière minute sont nécessaires.
 - 3) L'organisation mettra en ligne des vidéos contenant des conseils et des directives
-
- Pour des raisons de sécurité, un temps mort (4 heures maximum) est appliqué aux 40 et 100 km au deuxième point de contrôle situé au sommet du Monte Curcio.

Pour le 9 km, avant 15h00 le jour même.

Pour le 21 km, avant 16h00 le lendemain du départ

Le parcours de 40 km a un temps maximum officiel de 18 heures

Le parcours de 100 km a un temps maximum officiel de 28 heures

Le parcours de 260 km a un temps maximum officiel de 96 heures

Remarque technique : les temps maximums/minimums peuvent varier dans les trois jours suivant le départ en fonction des conditions météorologiques.

Dans tous les cas, il ne faut pas sous-estimer le fait qu'il s'agit de compétitions en milieu hivernal, dans des forêts et des zones qui restent intactes pendant la période où elles se déroulent. **La Sila3Vette est donc une course d'aventure qui se dispute**

dans l'esprit qui caractérise ces disciplines, en contact étroit avec la solitude et la nature.

!! Les points de contrôle sont gérés par des bénévoles privés et des structures publiques qui offrent spontanément ce qu'ils jugent approprié ; par conséquent, les besoins particuliers doivent être gérés de manière autonome et avec vos propres réserves. Il se peut que certains points de contrôle soient gérés en plein air ou soient contournés pour des raisons logistiques.

Certains points de contrôle sont des hôtels qui mettent gratuitement à disposition une chambre pour se reposer, une douche, un ravitaillement, d'autres hôtels proposent uniquement un ravitaillement et un abri pour se reposer. Dans certains cas, le participant peut, à ses frais, bénéficier de services payants importants qui ne vont pas à l'encontre des lignes générales du règlement de la course.

Les parcours doivent être entièrement autogérés à l'aide de systèmes électroniques GPS (pas de smartphone) et en lisant la trace GPX qui sera fournie par l'organisation quelques semaines avant la course. L'organisation installera, à sa discrétion, des panneaux ou des signaux uniquement là où elle le jugera nécessaire.

Les contrôles

▼ L'organisation se réserve également le droit de ne pas effectuer de contrôle du matériel au départ ▲ , mais celui-ci pourra être effectué de manière aléatoire aux points de contrôle ; les athlètes ne disposant pas du matériel obligatoire seront disqualifiés et devront quitter la course. Ils peuvent continuer sans le traceur fourni par l'organisation, mais en cas de demande d'assistance, des frais de 300,00 € leur seront facturés.

Les détails seront communiqués lors du briefing et dans les actualités par vidéo. En cas d'absence, l'organisation peut décider de ne pas fournir d'informations supplémentaires et répétées. Il est recommandé d'être présent dans la région un jour avant le départ de la course, afin de s'acclimater, mais aussi pour être en contact direct avec l'organisation.

La version touristique de la Sila3Vette, introduite lors de la IXe édition, c'est-à-dire la course de 9 km qui part le samedi matin vers 10h00 et qui s'appelle « **Conquista la vetta** » (À la conquête du sommet), a pour but de gravir le Monte Curcio jusqu'à son point culminant. Il s'agit d'une activité agréable et sans risque qui promeut l'idée du sacrifice pour atteindre le sommet/la réussite. Il ne faut toutefois pas sous-estimer le fait qu'il s'agit de parcours enneigés dont la difficulté varie en fonction de l'enneigement. L'esprit d'aventure et la solitude en plein contact avec la nature sont les éléments forts qui caractérisent la marque Sila3Vette.

P.7 TARIFS

Pendant la période précédant la course, l'organisation propose des promotions pour l'inscription à l'événement, permettant aux athlètes de bénéficier de tarifs préférentiels sur le prix final.

Il n'est pas possible de demander le remboursement des frais d'inscription en cas de non-participation à l'événement, mais l'organisation permet de geler l'inscription pour la prochaine édition ou de la céder à un autre participant.

Dans des cas particuliers uniquement, l'organisation se réserve le droit, après la fin de l'événement, d'évaluer la demande reçue sur organization@sila3vette.com ; dans tous les cas, le remboursement est géré en fonction de la clôture des procédures administratives de l'organisation. Les frais d'inscription achetés en promotion ne sont pas pris en compte dans le remboursement.

Pour **les équipes et les groupes** Contacter l'organisation par téléphone au + 39 334 6732636 – 392 2063250 ou par e-mail à organization@sila3vette.com

Les frais d'inscription sont indiqués et mis à jour sur le site officiel www.sila3vette.com/store

LE PRIX COMPREND/NE COMPREND PAS :

COMPREND : Inscription à la course, assistance en cas d'abandon ou de retour imprévu, sécurité, dégustations, accueil des inscrits, ravitaillement aux points de contrôle actifs. Participation gratuite à l'événement que l'organisation proposera aux participants et à leurs accompagnateurs le samedi après-midi à partir de 15h30.

NON INCLUS : Services individuels de bus, taxi et navettes gratuites depuis la gare ou les aéroports vers le lieu d'enregistrement de la course et retour. Ces services peuvent toutefois être convenus avec l'organisation, qui s'engage à fournir des services privés à des conditions préférentielles. L'organisation n'est pas responsable des éventuels effets personnels oubliés à l'arrivée et ne prévoit pas de service d'expédition de ceux-ci.

P.8 PROGRAMME

À partir de 17h00 la veille de la course, ouverture du secrétariat de l'événement avec retrait du pack de course, retrait du dossard, hébergement et tout le nécessaire pour le séjour dans la localité. Le lieu de rendez-vous est le refuge appelé Stazione di Posta pour la localité Federici, à 800 m de la place de Camigliatello Silano. L'organisation met en place une signalisation pour faciliter l'accès au lieu. À l'occasion de la 10e édition anniversaire, l'organisation propose un espace événementiel avec animations et convivialité. À partir de l'après-midi, musique, DJ set et gastronomie typique.

P.9 REFUS D'ADMISSION :

Le directeur de course, Giuseppe Guzzo, se réserve le droit de :

- 1) Refuser l'admission d'un athlète jugé inapte à participer à la compétition sportive si celui-ci
n'est pas en règle avec l'organisation.
- 2) Les athlètes participant à des courses de longue distance doivent être âgés d'au moins 18 ans ou, s'ils sont mineurs, être accompagnés de leurs parents.
- 3) Si, lors de l'enregistrement au secrétariat de la course, il s'avère que le certificat médical pour la pratique d'activités sportives et la carte sportive avec assurance font défaut.
- 4) Il n'aura pas rempli le formulaire d'autocertification, d'aptitude physique et de décharge.

- 5) Absence du GPS dédié obligatoire pour les distances indiquées dans le règlement
- 6) Ne disposant pas du matériel obligatoire
- 7) Respect des délais indiqués par l'organisation
- 8) Comportement indigne envers les collègues et l'organisation
- 9) Ceux qui expriment des opinions et des jugements avant la course

P.10 REMBOURSEMENTS :

Si un participant annule son inscription pour des raisons valables et documentées, l'organisation la bloque et la rend disponible pour l'année suivante. Les frais d'inscription peuvent également être transférés à un autre participant après accord et communication à l'organisation.

Uniquement dans des cas particuliers et uniquement si le renoncement à la participation n'intervient pas 20 jours avant le début de l'événement, l'organisation se réserve le droit, après la fin de l'événement, d'évaluer la demande de remboursement reçue sur organization@sila3vette.com. Les frais d'inscription achetés en promotion et non au prix plein ne seront pas pris en considération.

Les frais peuvent également être payés directement par des sponsors ou des entreprises partenaires, auxquels un reçu ou une facture en bonne et due forme sera délivré. En cas de double paiement, les montants excédentaires seront annulés à la clôture fiscale des comptes de l'organisation.

P.11 ANNULATION DE LA COURSE

Si l'organisation, en la personne de son directeur de course Giuseppe Guzzo, constate et évalue que les valeurs de risque sont dépassées, elle se réserve le droit d'annuler l'événement, de reporter l'heure de départ ou d'obliger les participants à quitter le circuit avant la fin. Ceux qui continueront seront considérés comme hors course et en assumeront donc la responsabilité personnelle. L'événement ne sera pas annulé en cas d'absence de neige.

P.12 PRÉCISIONS SUR LES ARRIVÉES

La Sila3Vette est une course d'aventure qui garantit donc le départ et la participation à tous en fonction de leurs capacités sportives. L'organisation peut refuser une inscription si elle constate que l'athlète n'est pas capable de parcourir le parcours choisi.

Les athlètes inscrits individuellement qui arrivent ensemble à la ligne d'arrivée doivent déterminer avec le secrétariat organisateur qui doit être le premier, sinon ils seront enregistrés mais ne figureront pas dans le classement final officiel. Le secrétariat tiendra compte de l'ordre des signatures ainsi que de l'heure indiquée sur la feuille d'arrivée.

Les athlètes inscrits en duo sur les distances de 40 km, 100 km et 260 km, conformément à l'esprit sportif qui caractérise la course Sila3Vette, doivent courir ensemble et s'entraider. Le temps d'arrivée enregistré sera celui du participant le plus lent. Si l'un des deux décide d'abandonner, l'organisation donne à l'autre la possibilité de continuer, avec tout le soutien nécessaire. Pour des raisons d'équité organisationnelle, une pénalité sera appliquée, à savoir : les heures parcourues avec le partenaire seront ajoutées au temps d'arrivée à la ligne d'arrivée.

Exemple : au départ du 100 km, Giovanni et Anna forment un duo. Anna abandonne après 12 heures, son coéquipier Giovanni continue et franchit la ligne d'arrivée en 48 heures. Le temps total de Giovanni sera de 18+12 dans le classement par équipe.

L'athlète qui termine le parcours avec une discipline différente de celle indiquée au départ sera exclu du classement des temps.

P.13 GESTION DES CLASSEMENTS ET DES CATÉGORIES SILA3VETTE ÉDITION 2025 :

Les catégories seront organisées comme suit :

Nom de la course	Type	Km	Participation	Participation	Disciplines sportives

Air	Aventure extrême	260	Individuel	Duo	Fat Bike, Course à pied, Ski, Chiens
OVS 100	Aventure extrême	100	Individuel	Duo	Fat Bike, Course à pied, Ski, Chiens
Ultra trail	Challenger	40	Individuel		Fat Bike, Course à pied, Ski, Chiens
Trail	Émotif	21	Individuel		Fat Bike, Course à pied, Ski, Chiens
Ultra trekking	Course touristique	9	Individuel		Fat Bike, Course à pied, Ski, Chiens

Tous les athlètes recevront un prix de participation à l'événement qui sera inclus dans le sac remis lors de l'enregistrement au secrétariat. Les vainqueurs recevront le certificat de finisseur, mais uniquement les trois premiers de chaque catégorie. Pour les courses de 40 km, 20 km et 9 km, les vainqueurs auront droit à des services sportifs/touristiques. De plus, l'organisation se réserve le droit d'attribuer des inscriptions gratuites à d'autres événements organisés par l'organisation. En outre, l'organisation peut remettre des prix supplémentaires offerts par les sponsors. Pour

les participants à la Sila3Vette 100 km et à l'Area 260 km, l'organisation a prévu, en plus de la médaille de finisseur, la possibilité d'une contribution de 30 % pour l'inscription aux courses internationales si l'athlète est disposé à promouvoir la marque Sila3Vette. Les athlètes du 20 km recevront un prix pour avoir terminé le parcours touristique. L'organisation se fixe pour objectif de constituer une commission mixte technique/culturelle/amateur qui évaluera les différents concurrents. La commission de vérification propose au directeur de course, M. Giuseppe Guzzo, l'attribution des prix, qui vérifiera le tableau proposé. Les classements ne seront officiels qu'après validation. Il sera possible de déposer une réclamation en versant une caution de 100,00 € au secrétariat, qui sera restituée en cas de motif valable. La responsable du secrétariat est Mme Mara Carchidi.

P.15 - PRIX SILA3VETTE

Les deuxième et troisième places de chaque catégorie seront également récompensées par un certificat de finisseur et seront publiées sur le site internet sila3vette dans le Hall of Fame. L'organisation remettra à tous les participants un prix en souvenir de l'événement.

P.16 LES POINTS DE CONTRÔLE

Les structures peuvent varier pendant la course en fonction de la disponibilité du personnel.

À cet égard, nous reproduisons la liste de référence à titre purement informatif.

Nous rappelons que l'organisation s'engage à garantir le meilleur de l'hospitalité tout au long du parcours, mais que les participants ne doivent jamais oublier que Sila3Vette est un événement d'aventure et qu'il est donc essentiel de savoir s'organiser dans tous les domaines.

Ordre	Lieu	Nom du point de	Coordonnées	Parcours concerné

contrôle				
1	Monte Scuro	Refuge Monte Scuro Refuge ouvert pour la course jusqu'à la nuit. Sinon, fermeture à 16h00	39°18'54"N 16°25'23"E	km 20/40/100/260
2	Monte Curcio	Refuge Arsac altitude 1766,44 m	39°18'54"N 16°25'23"E	km 10,20/40/100/260
3	Botte Donato	Refuge géré par des particuliers - 1867 m d'altitude Ouvert la nuit uniquement pour la course	39°16'52"N 16°27'39"E	Km 100/260

4	Lorica au bord du lac	Restaurant La Terrazza sull'Arvo 1293 m d'altitude Via Nazionale Lorica Tél. 379 145 9313	39°14'55"N 16°30'30"E	km 100/260
5	Villagio Rovale	Accueil Restaurant ouvert sur réservation		Hors service
6	Verberano	Villagio Verberano maison privée		Km 260
7	Hôtel Le feu tricolore	Fermé la nuit. Localité Pantane Commune de Taverna. Tél. 0961 922198	39°06'04"N 16°32'13"E	Km 260

8	Hôtel delle Poste	Via Eugenio Mancuso Commune de Taverna Téléphone 0961 922033 Propose un hébergement et un restaurant	39°04'36"N 16°33'36"E	Km 260
9	Maison de vacances Crisalide	Villaggio dei Grechi Localité Tirivolo Tél 339 485 6015 0962 195 6487	39°06'15"N 16°37'22"E	Km 260
10	Hôtel du lac Ampollino	Via del Lago téléphone - village Palumbo Cotronei 0962 46075	39°06'04"N 16°32'13"E	Km 260

11	Cagno	Village à l'intérieur Église avec réfectoire attenant - Bivouac		Km 260
12	Refuge	Carlo Magno		Suspendu pour la course
13	Restaurant La Locomotiva	Restaurant dans le quartier de San Nicola Silano Téléphone 338 410 9325	39°18'51"N 16°33'01"E	100,260 km
14	Restaurant i Giganti	Zone Fallistro Téléphone 0984 209555	39°19'25"N 16°28'06"E	40,100,260,km

P.17 ÉQUIPEMENT « OBLIGATOIRE/RECOMMANDÉ/FOURNI »

N.1 Lampe frontale + 1 de rechange sur toutes les distances nocturnes

N° 1 lampe à lumière rouge clignotante à placer sur le sac à dos, dans tous les cas sur toutes les distances parcourues de nuit

N .2 Autocollants réfléchissants à placer sur le sac à dos ou le vélo (recommandé)

N° 1 sifflet

N.1 gourde d'eau + gourde vide

N.1 Obligatoire Appareil GPS physique pour les distances de 40, 100 et 260 km (les téléphones portables ne sont pas autorisés).

Remarque : sur les parcours de 9 km et 21 km, l'utilisation d'un smartphone avec batterie de rechange obligatoire peut être autorisée.

Qu'il s'agisse d'un appareil GPS ou d'un smartphone, le participant devra charger le tracé du parcours au format .gpx fourni par l'organisation. Il est recommandé de mettre à jour le logiciel de l'appareil utilisé, si possible avant le jour de l'événement. Certains appareils non mis à jour peuvent ne pas lire le tracé. Pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec cette procédure, l'organisation offrira une assistance technique bien à l'avance, au plus tard 6 heures avant le départ.

1 téléphone portable smartphone avec batterie supplémentaire **obligatoire pour toutes les courses nocturnes et longues distances**

N.4 piles de rechange pour lampes frontales de type **AA alcalines Duracel plus**

N.1 Couverture ou couverture thermique obligatoire pour les courses nocturnes

N.1 Sac de couchage d'hiver -10 zone de confort obligatoire 100/260

N.1 Gants, chaussettes, maillot intérieur de rechange

3 barres énergétiques ou similaires (réserve minimale de nourriture pour l'autosuffisance)

2 sacs plastiques à utiliser en cas de gués obligatoires sur 40, 100 et 260 km

N.1 Numéro de course bien visible sur le sac à dos, la luge, le vélo, la veste

N° 1 trousse de premiers secours standard

N.1 paire de guêtres

N.1 Poncho imperméable recommandé – obligatoire en cas de prévisions de pluie

N.1 Matelas gonflable léger de camping 100/260 (recommandé)

N.1 Veste à capuche et pantalon imperméables avec membrane imperméable et respirante, coutures thermosoudées, adaptés aux températures rigoureuses (recommandé)

N.1 Bonnet et gants

N.1 Crampons recommandés pour les 100 km et 260 km ; en cas de temps très froid, ils peuvent également être nécessaires pour les 40 km

N.1 Bâtons recommandés pour le confort des participants à pied

Remarque En cas de chutes de neige ou de couche de neige épaisse et fraîche, l'utilisation de raquettes est recommandée. Cette évaluation ne pourra être effectuée que trois jours avant le départ.

Service de suivi GPS par satellite

L'organisation mettra gratuitement à la disposition des athlètes participant aux courses de 20 km, 40 km, 100 km et 260 km un dispositif de suivi matériel à des fins de sécurité. En cas de perte ou de casse du dispositif, l'organisation de la Sila3Vette sera contrainte de facturer une pénalité de 300 € + TVA imposée par la société fournissant le service.

Remarque : N'UTILISEZ PAS DE LUMIÈRE CLIGNOTANTE PENDANT LA COURSE, CELA POURRAIT DÉSORIENTER LES SECOURISTES. LA LUMIÈRE CLIGNOTANTE NE DOIT ÊTRE ALLUMÉE QU'EN CAS DE BIVOUAC ET EN CAS DE BESOIN DE SECOURS POUR ÉVACUATION.

*Chaque amélioration apportée au matériel décrit dans le règlement est laissée au libre choix du participant.

P.18 SUIVRE LE PARCOURS

Les participants doivent suivre exclusivement le parcours indiqué sur la trace GPS fournie. L'organisation pourrait ajouter des balises phosphorescentes

supplémentaires et d'autres systèmes indicateurs colorés/réfléchissants qui seront présentés lors du briefing, mais la trace GPS reste toujours la référence officielle. Il n'est pas autorisé de prendre des raccourcis ; le parcours peut traverser des routes provinciales à double voie en dehors des agglomérations. Il est interdit de rouler sur les pistes de motoneige ou sur d'autres routes non signalées par les organisateurs. En fonction des caractéristiques du terrain, l'organisation peut modifier le parcours sans préavis. Les concurrents sont tenus, sous peine de disqualification, de suivre le parcours tracé par l'organisation sans prendre de raccourcis, même minimes : pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de couper ou d'abandonner le parcours. Les concurrents hors délai ou en difficulté devront abandonner la course uniquement à un point appelé « check point », où ils seront accompagnés dans la vallée par le personnel de l'organisation. En cas de malaise ou d'accident, l'organisation devra être alertée.

Le coureur qui abandonne la course sans le signaler immédiatement devra prendre en charge tous les frais liés au lancement des recherches par le personnel de secours. À chaque étape de la course, les concurrents devront se déplacer de manière autonome et autosuffisante, sans aide ni assistance extérieure, sauf pour profiter des ravitaillements de l'organisation. Les motoneiges facilitant le parcours ne sont pas autorisées. Les concurrents qui ont l'intention de bivouaquer entre deux points de contrôle doivent obligatoirement en informer l'organisation, en s'arrêtant au bord du parcours et en signalant leur présence à l'aide d'une lumière allumée.

P.19 DÉCHETS, ÉQUIPEMENT USAGÉ OU MOUILLÉ ET AUTRES OBJETS

Il est interdit de jeter des déchets le long du parcours, sous peine de disqualification. Ne laissez aucune trace. Les participants doivent emporter avec eux jusqu'à la fin de la course tout ce avec quoi ils ont commencé. Il est interdit de laisser des vêtements mouillés ou déchirés et tout type d'équipement aux points de contrôle ou sur le parcours.

P.20 BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Ne faites pas vos besoins physiologiques sur le parcours de la course. Éloignez-vous autant que possible du sentier.

P.21 BIVOUAC ENTRE LES POINTS DE CONTRÔLE

Les participants qui souhaitent se reposer entre deux points de contrôle doivent le faire en dehors du parcours de la course, mais à portée de vue de celui-ci et avec un feu rouge clignotant allumé sur un support (vélo, bâton de ski, luge, etc.) afin de signaler leur présence aux autres coureurs, motoneiges ou voitures.

P.22 PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Respectez la propriété privée. Il est interdit d'y pénétrer, d'y dormir ou de l'utiliser de quelque manière que ce soit.

P.23 AUCUNE AIDE EXTERNE

S'agissant d'une course à propulsion humaine, les participants doivent être autonomes.

Toute aide extérieure fournie par une équipe de soutien, ou toute autre forme d'assistance extérieure facilitant le parcours fournie par des motoneiges, des voitures, des motos, etc. n'est pas autorisée. Les participants qui recevront une aide extérieure pendant la course seront disqualifiés. Les participants doivent avoir avec eux le matériel obligatoire. Il est interdit de laisser derrière soi des équipements, des sacs à dos, des sacs, des sacs contenant des vêtements, des vêtements de rechange, des accessoires techniques ou similaires.

Les participants aux courses de 40 km, 100 km et 260 km peuvent convenir à l'avance avec l'organisation d'un sac à dos pour les vêtements de rechange et le soutien.

P.24 SECOURS, ÉVACUATION, ANNULATIONS et

Les éventuelles interventions de secours sont à la charge de l'organisation si elles sont effectuées sur le parcours. Un participant disqualifié ou ayant annulé sa course peut demander à être évacué ou transporté en motoneige jusqu'à la route la plus proche ; toutefois, s'il est en mesure ou souhaite retourner au point de départ seul ou

avec une assistance extérieure, il peut le faire. Les participants qui ont l'intention d'annuler la course et de retourner au point de départ doivent en informer les officiels de course. Si un participant demande à se retirer de la course, il doit se rendre au point de contrôle, où l'organisateur le transportera en motoneige jusqu'à la localité la plus proche ou à proximité d'une route goudronnée. Si le participant a des exigences personnelles qui ne respectent pas les délais de l'organisation, un service de transport sera mis en place pour le récupérer où qu'il se trouve. Dans ce cas, le participant devra payer le coût du transport spécial. Il est donc conseillé d'emporter avec soi une somme minimale de 100/200 euros afin de pouvoir faire face à d'éventuelles dépenses imprévues ou à des besoins personnels. Les secours ne seront organisés que si le besoin est jugé justifié. L'organisateur fournira au participant le service approprié en fonction de la situation, en faisant également appel, le cas échéant, à l'aide des secours alpins, de la garde des finances, du service civil ou de bénévoles. Si le participant a enfreint les règles de la compétition, les frais de ce service devront être payés par la personne secourue et/ou réglés par son assurance.

P.25 GPS, SPOT, TÉLÉPHONES, VHF, GPS TRACHER

Tous les appareils de navigation, de surveillance et de localisation d'urgence sont autorisés. La couverture téléphonique est généralement étendue à toute la zone. Il est permis d'appeler vos proches ou vos amis pendant la course, qui pourront également suivre votre progression tout au long du parcours sur notre site www.sila3vette.com.

À partir de la 10e édition, la location du dispositif GPS Tracker est obligatoire et doit être ajoutée aux frais d'inscription. Si l'inscription bénéficie d'une réduction, d'une gratuité, d'un remboursement de dossards des années précédentes, etc., le coût de la location du dispositif garantissant la sécurité et la traçabilité en cas de besoin doit dans tous les cas être ajouté.

Les coûts sont indiqués sur le site dans le menu www.sila3vette.com/store , à savoir : 15 € pour le 21 km / 20 € pour le 40 km / 25 € pour le 100 km / 30 € pour le 260 km

P.26 CHIENS

Dog Adventure

Depuis la troisième édition, l'organisation a ajouté la catégorie Dog Adventure, qui permet de concourir avec son chien ou ses chiens. Dans ce cas, l'athlète doit subvenir aux besoins de son animal. Il sera possible de demander l'aide d'un vétérinaire sur place. En cas d'accident, le transfert vers la clinique la plus proche sera assuré. Les frais médicaux sont à la charge du propriétaire, tandis que le transport est pris en charge par l'organisation.

P.27 RESPECT

Respectez la propriété privée. N'endommagez aucune structure.

Pour communiquer avec l'organisation

Adresse e-mail organization@sila3vette.com

Numéro de téléphone +39 334 673 2636 - + 39 392.2063250 pour obtenir de l'aide.

P.28 Activités liées au projet Sila3Vette

L'organisation Sila3Vette organise, pour tous les sportifs qui souhaitent s'initier aux sports d'aventure en plein air, des stages de formation où l'on apprend à s'orienter dans les bois, à pratiquer des activités nocturnes et à utiliser un GPS. Les activités peuvent être organisées selon un calendrier ou à la demande des participants. Six participants minimum. Pour plus d'informations, écrivez à l'adresse organizzazione@sila3vette.com.

ASD Tmc360 Sport,

A.S.D TMC360 SPORT
C.F. 98114760782
IL PRESIDENTE
Giuseppe Guzzo



